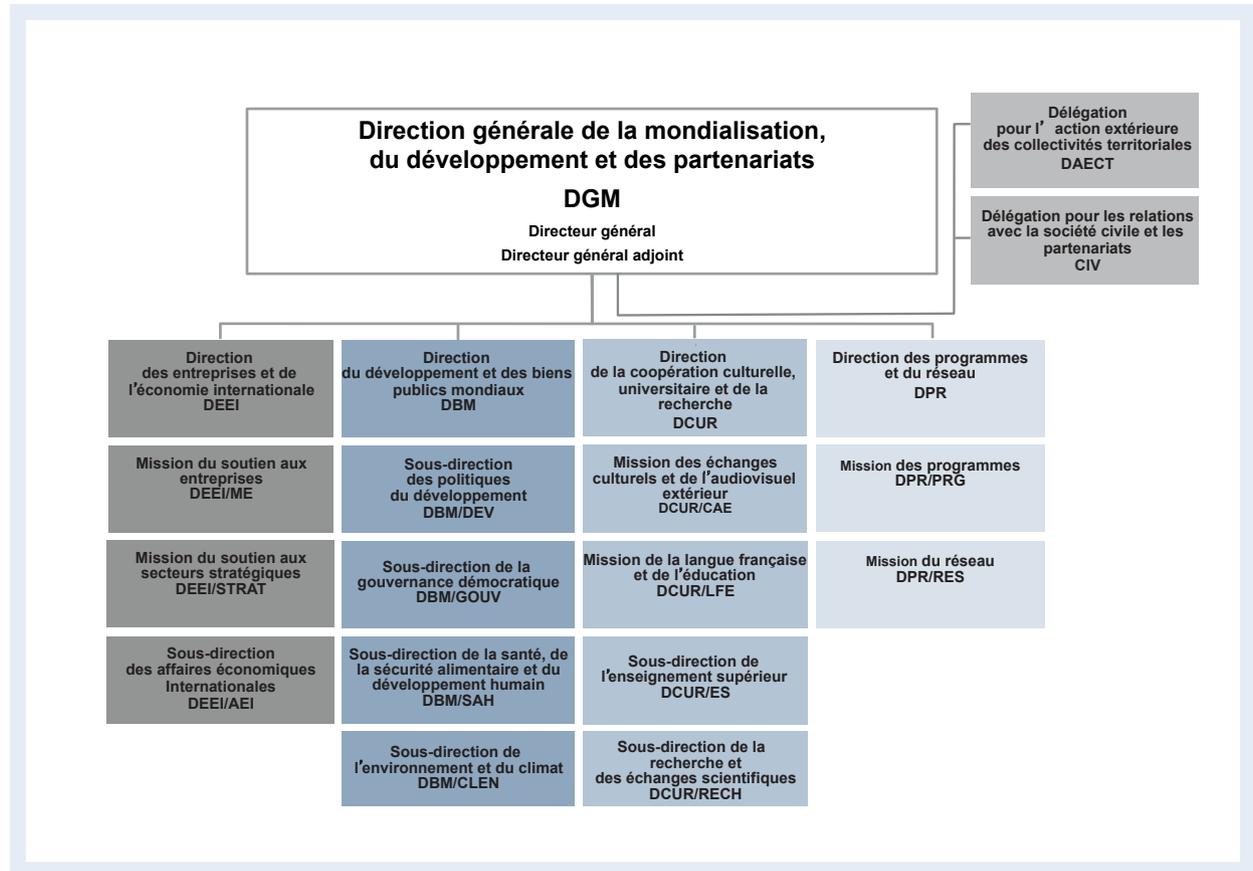
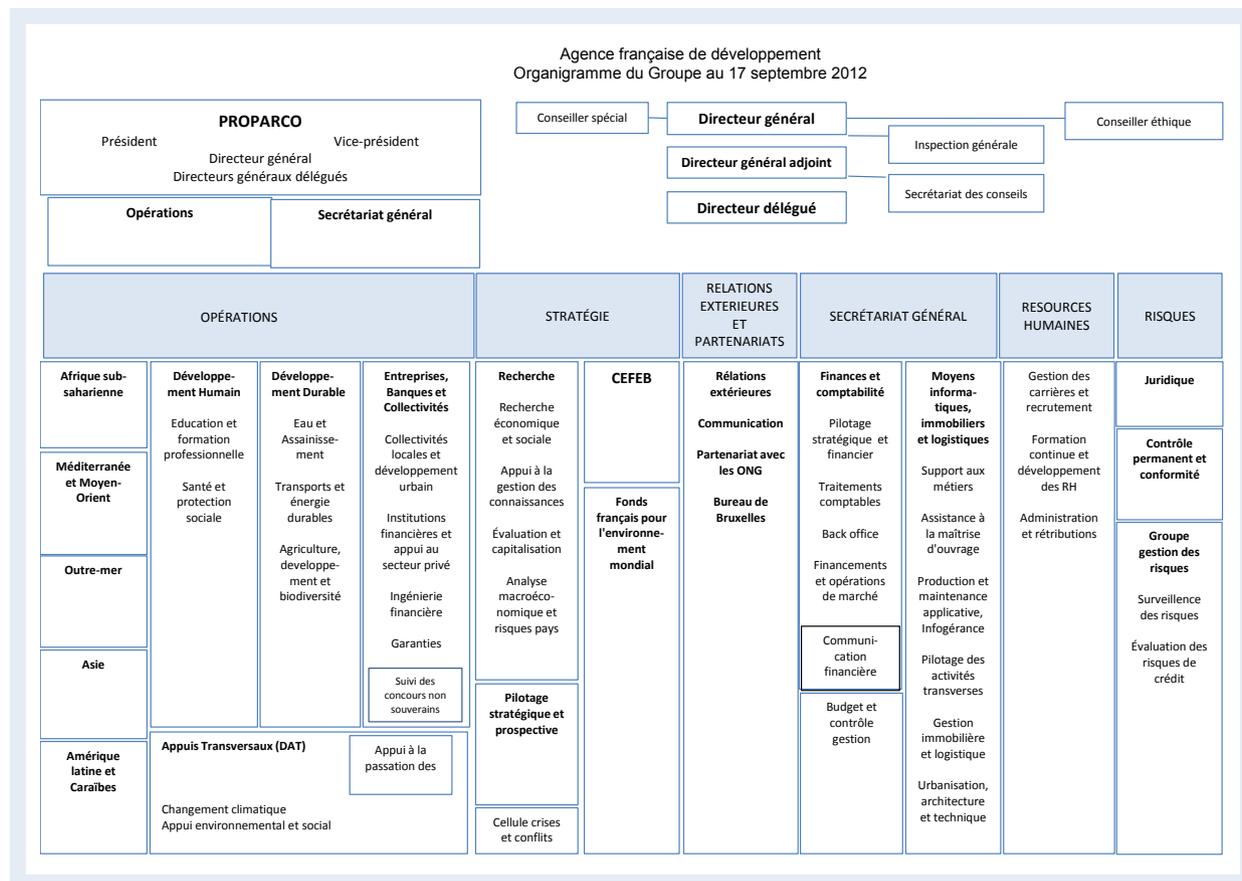


Annexe D: Organigrammes

Graphique D.1 MAE/DGM 1er mars 2013



Graphique D.2 Organigramme de l'Agence française de développement





Extrait de :
**OECD Development Co-operation Peer Reviews:
France 2013**

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264196193-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Organigrammes », dans *OECD Development Co-operation Peer Reviews: France 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264196216-15-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.